



Conseil exécutif
Association générale étudiante de droit de l'Université de
Sherbrooke

RÉSOLUTION UNANIME - AVANCE DE FONDS AU COMITÉ SIMONU

9 février 2022

ATTENDU QUE le Comité SimONU a commis une erreur dans ses calculs relatifs au coût de l'inscription à la simulation NMUN entraînant un manque à gagner de 178,35\$ dollars par personne ;

ATTENDU QUE le paiement pour l'inscription doit être fait au plus tard le 10 février 2022 et doit couvrir l'entièreté du montant exigé sans possibilité de division ou de réduction de celui-ci ;

ATTENDU QUE la majorité des personnes faisant partie de la délégation SimONU a réussi à fournir les fonds supplémentaires en date du 9 février 2022, à l'exception d'une personne ;

ATTENDU QUE cette dernière a pris l'engagement de rembourser à l'AGED toute avance de fonds sur les montants exigées pour l'inscription avant samedi le 12 février 2022 à 23h59 ;

*ATTENDU QU'*il est impossible de convoquer une réunion extraordinaire du Conseil exécutif en vertu de l'article 59 des règlements généraux de l'AGED ;

IL EST RÉSOLU QUE :

Le Conseil exécutif accorde une avance de fonds de 178,35\$ à cette personne, *ET QUE* ;

Cette avance de fonds est accordée à condition que celle-ci soit remboursée au plus tard le 12 février 2022 à 23h59.

Emily Abud

Présidente du Conseil exécutif

Proposition reprise par Gabriel

Arsenault,

Saïd Kassabie appuie la proposition,

Le Conseil exécutif adopte à l'unanimité.